

[Annexe II-2-2](#) du code du sport

BILAN PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIF DE LA SESSION DE FORMATION

A renseigner et joindre au rectorat de région académique un mois après la fin de la session			
ORGANISME DE FORMATION			
DIPLÔME			
SPÉCIALITÉ			
MENTION			
NUMÉRO D'HABILITATION			
NUMÉRO DE LA SESSION			
DATES DE LA SESSION	Du		Au
BILAN QUANTITATIF DE LA SESSION DE FORMATION			
Nombre de stagiaires inscrits	... dont	...	en parcours complets.
		...	en parcours incomplets.
Nombre de diplômés	...	Nombre de certifications partielles acquises	...
Nombre d'abandons	...	Raisons principales :	

Volume horaire pour un parcours complet	... dont	...	en centre.
		...	en structure d'alternance pédagogique.
BILAN QUALITATIF DE LA SESSION DE FORMATION			
Par rapport à l'apprentissage par les stagiaires de la dimension éducative et citoyenne de la profession			
Par rapport aux contenus pédagogiques	Par rapport aux moyens pédagogiques utilisés		
Par rapport aux modalités du suivi de l'alternance	Par rapport aux modalités certificatives proposées		
Par rapport à la cohorte de stagiaires	Par rapport à l'insertion/ prospective/ sorties vers l'emploi des stagiaires		
Avis général sur le déroulement de la session			
Changements souhaités pour la session suivante (demande d'accord exprès du rectorat de région académique)			
CADRE RÉSERVÉ AU RECTORAT DE RÉGION ACADÉMIQUE			